

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Florac
PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE

Séance du lundi 29 avril 2024

Délibération N° DE_2024_047_TER

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
18	12	12
Date de la convocation : 25/04/2024		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-neuf avril deux mille vingt-quatre, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Foyer Logement), sous la présidence de Stéphane MAURIN.

Présents : Catherine BLACLARD, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stéphane MAURIN, Daniel MOLINES

Représentés :

Absents et Excusés : Clara ARBOUSSET, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Christelle FOLCHER, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Michèle BUISSON est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Attribution du marché pour la fourniture des plaques et panneaux pour la réalisation de l'adressage de la commune

Suite à la réalisation de notre fichier d'adressage, nous avons consulté plusieurs entreprises pour un devis pour la fourniture des éléments qui nous permettront de réaliser la pose de la signalétique physique venant finaliser l'adressage de notre commune.

La commission adressage présente au conseil municipal les propositions obtenues et propose de choisir l'entreprise Signaux Girod qui a fait l'offre la plus économiquement avantageuse.

En effet leur devis s'élève à 37 445.75 € HT
Contre 64 962.29 € HT pour Direct signalétique
53 635.23 € HT pour Lacroix
et 79 297.58€ HT pour Lozère Enseignes plus

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
DECIDE de confier ce marché de fourniture à l'entreprise Signaux Girod
DEMANDE à monsieur le maire de demander une variante comprenant l'inscription du nom de la commune et des hameaux dans les filets des panneaux et plaques
MANDATE Monsieur le maire pour la signature du devis

Ainsi fait et délibéré, le jour mois et an que dessus.

Stéphane MAURIN
Date de transmission de l'acte: 04/07/2024
Président de séance
Date de réception de l'AR: 04/07/2024

048-200057594-DE_2024_047_TER-DE
AGEDI



Michèle BUISSON
Secrétaire de séance

DE_2024_047_TER